I

« ABELIA »
SAS au capital de 7.000.000 euros
Siège social : Tour Anjou
33, quai de Dion Bouton
92814 – PUTEAUX cédex
=-=-=-
410.255.681 RCS NANTERRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
22 OCT. 2004
DEPOT N° 28776

DECISION A TITRE ORDINAIRE
PRISE LE 22 SEPTEMBRE 2004

Le 22 septembre 2004, à 11 heures, à ABBEVILLE (80100), Zone Industrielle,

Monsieur Klaus A. CRAMER, agissant au nom et en qualité de Président de la Société « ABELIA DECORS », Société par actions simplifiée, dont le siège est à ABBEVILLE (80100) Zone Industrielle, immatriculée au RCS d'ABBEVILLE sous le numéro 399 243 575.

Ladite société propriétaire de la totalité des actions de la Société « ABELIA ».

A, en sa qualité d'associé unique, pris la décision suivante relative à :

***Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire.**

DECISION UNIQUE

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Heinz ERBACH de ses fonctions de Président de la Société et décide de nommer en remplacement pour une durée non limitée :

Monsieur Klaus Arno CRAMER
Demeurant à 50939 Köln, Johannes-Greferath-Str. 10
Né à Hückeswagen/Rheinisch Bergischer Kreis/Allemagne le 29 août 1947

Monsieur Klaus CRAMER exercera ses fonctions dans les conditions prévues à l'article 13 des statuts.

Ce dernier a déclaré accepter lesdites fonctions et n'être frappé d'aucune incapacité de nature à lui interdire l'exercice desdites fonctions.

L'associé unique donne tous pouvoirs au nouveau Président à l'effet d'accomplir toutes démarches et formalités en vue d'effectuer la publicité de la décision prise ce jour.

CLOTURE

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, il a été dressé le présent procès-verbal.